

LA GESTION DES PEUPELEMENTS SANS COUPES RASES !

La forêt préserve la ressource en eau !

Les couverts forestiers ont un rôle reconnu dans la régulation des crues car ils interceptent l'eau de pluie par leur système foliaire et favorisent l'infiltration de l'eau grâce à leur système racinaire. Par ce même fonctionnement, ils favorisent la préservation de la qualité de l'eau en limitant le transfert de sédiments et d'éléments minéraux vers les rivières. Cependant l'exploitation forestière, du fait de certaines pratiques, peut aussi engendrer un risque pour les milieux

aquatiques lorsque leur fragilité n'est pas prise en compte lors de travaux. Pour exemple, lors de coupes rases, l'érosion des sols sur les parcelles ou les chemins peut provoquer d'importants dégâts sur les milieux : ensablement du fond du lit, transfert de polluants. En bord de cours d'eau, l'absence brutale de couvert végétal va également perturber la vie aquatique en entraînant une diminution de l'oxygénation de l'eau et de la capacité d'autoépuration de la rivière.

Une sylviculture irrégulière à couvert continu...

Depuis bien longtemps, la gestion des forêts se fait par des coupes rases où l'on récolte tous les arbres d'une même parcelle. Au-delà des risques environnementaux déjà évoqués, cela prélève tout le capital économique de la parcelle et prive plusieurs générations de tout revenu. Pour remédier à cela, un nouveau mode de gestion qui s'inspire des processus naturels est impulsé par le CRPF (Centre Régional de la Propriété forestière) de l'Aveyron :

c'est la sylviculture irrégulière à couvert continu. Cela consiste à maintenir un volume d'arbres sur la parcelle appelé capital d'équilibre qui permet, de produire du bois de qualité, assurer la régénération naturelle et garantir la pérennité du système. Ainsi, on va retrouver sur ce type de parcelle des arbres d'essences et d'âges variés du fait d'une régénération naturelle. Ce sont des forêts étagées ou mélangées.

Comment ça se passe ?

Même si l'aspect de ces forêts semble naturel, les interventions humaines pour arriver au volume d'arbres « capital d'équilibre » sont fréquentes. Pour ce travail on parle de « coupes jardinatoires et de jardinage ». Cette coupe, par la récolte de bois permet d'assurer :

- l'amélioration du peuplement par l'éclaircie d'arbres gênants les arbres sélectionnés de qualité,
- le développement de la régénération naturelle en prélevant les arbres gênants la croissance des semis,
- le rôle sanitaire en prélevant les arbres malades,
- la structuration du boisement pour pérenniser le système, car cela permet de maintenir le peuplement proche du capital d'équilibre. « Ainsi, cette fonction garantit qu'un petit bois sélectionné arrive un jour à faire un gros bois de qualité qui procurera des revenus importants et pourra assurer une descendance de qualité » (S. Serieye - CRPF - Rodez)

Les coupes jardinatoires sont répétées tous les 5 à 12 ans suivant les essences et la fertilité du milieu.

Convertir une futaie irrégulière : la coupe d'irrégularisation

Les boisements aveyronnais, n'ayant souvent pas connu de sylviculture, ont un volume de bois très élevé, bien au-delà du fameux capital d'équilibre, on parle de surcapitalisation. Cela ne permet pas au boisement de fonctionner correctement, c'est là qu'intervient **la coupe d'irrégularisation**. Elle va permettre de structurer le peuplement différemment pour que la futaie irrégulière puisse fonctionner correctement. Les travaux de la coupe d'irrégularisation vont s'échelonner sur une longue période (40 à 60 ans)...



Schéma d'un peuplement irrégulier

Une nouvelle histoire à écrire pour la forêt aveyronnaise

« On comprend ici, le sens long de la Foresterie puisque plusieurs générations d'hommes vont se succéder, en s'appuyant sur l'impulsion et les objectifs du « précurseur ». Plus que toute autre sylviculture, la futaie irrégulière va nécessiter constance et rigueur pour s'installer durablement. Elle se révèle donc exigeante pour plusieurs générations de propriétaires.

Très technique, ce mode de gestion doit s'appuyer également sur du personnel formé et compétent. Sous l'impulsion du CRPF, plusieurs opérateurs, gestionnaires et exploitants forestiers du département, se sont révélés intéressés et volontaires pour travailler en futaie irrégulière sans opportunisme, adoptant « la philosophie » de cette sylviculture, se formant et adaptant leurs pratiques.

Suite aux 1^{ères} expériences menées par le CRPF avec quelques opérateurs motivés par le seul enthousiasme d'un technicien, plusieurs propriétaires ont enclenché ces dernières années des coupes d'irrégularisation sur leurs parcelles.

Ce mode de gestion s'installe donc petit à petit, rendant toutes les lettres de noblesse aux gestionnaires, bucherons, débardeurs, en valorisant leurs compétences et leurs savoir-faire si souvent négligés dans les pratiques actuelles. La fierté des propriétaires et des opérateurs se lit même après chaque coupe.

Souhaitons donc que la réussite de ces chantiers entraîne durablement un changement profond des pratiques de coupes rases actuelles, notamment des peuplements feuillus et inscrive la forêt feuillue aveyronnaise dans une gestion durable et responsable garantissant aux générations futures une forêt de qualité.»

**Stéphane SERIEYE – Technicien forestier
CRPF - Antenne de Rodez**

Le témoignage d'Alain et Rémy Joulé, éleveurs sur la commune d'Auriac-Lagast

Earl du Rauzet

SAU de 97 hectares

Production brebis laitières
et vaches allaitantes

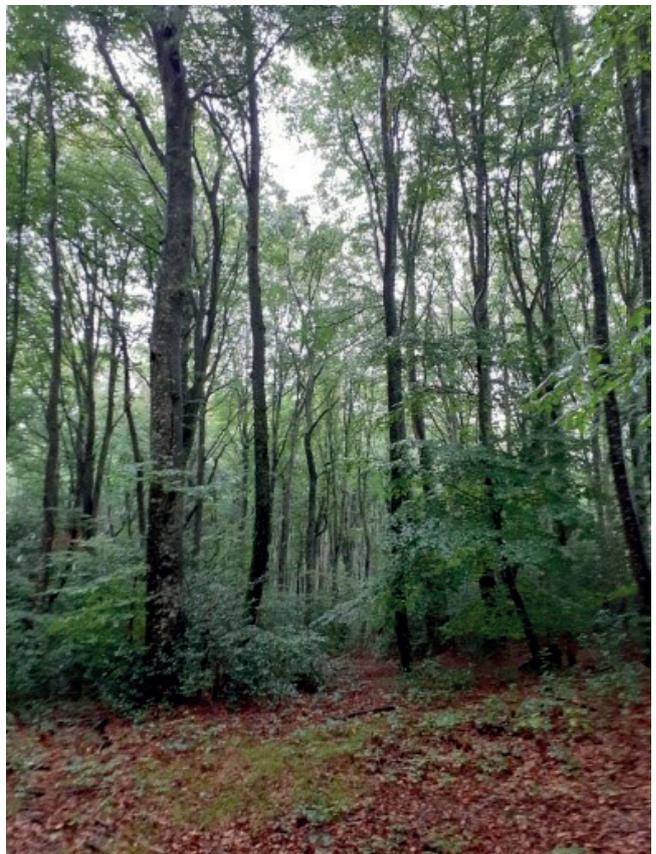
Cultures :

16 ha de prairies permanentes,
15 ha de céréales,
4 ha de maïs,
62 ha de prairies temporaires

Nous avons en propriété 12 hectares de feuillus, majoritairement des hêtres, et 3 hectares de douglas. La plantation de Douglas a été faite il y a presque 30 ans suite à une coupe rase. Le problème de ce type de gestion c'est que l'on coupe tout et que pendant plus de 50 ans on n'a plus rien sur ces parcelles en termes de récolte et de revenu. En 2015, nous avons réalisé un Plan simple de gestion (PSG) sur notre forêt et nous avons été conquis par la gestion irrégulière. Stéphane Serieye, technicien forestier, nous a accompagné pour la mise en œuvre de cette

gestion dans le cadre du PSG et d'une formation que Rémy a suivi sur plusieurs années.

Concrètement nous réalisons nous-mêmes les travaux, pour cela nous sommes équipés d'un treuil. La surface en feuillus a été « divisée » en six, nous réalisons chaque année la coupe sur un secteur, l'année d'après on change de secteur, dans six ans nous reviendrons sur le premier. On prélève environ 1 arbre sur 6 en supprimant les arbres qui gênent ceux qui ont du potentiel. Il faut aussi que la lumière puisse pénétrer dans le bois afin que les « petits » se développent. Le bois récolté nous permet de vendre un peu de bois de chauffage ; les cimes et branches sont déchiquetées pour notre consommation car nous avons une chaudière à copeaux. Dans quelques années nous pourrions valoriser le bois sélectionné pour le sciage. Nous avons choisi la gestion de nos bois avec les coupes d'irrégularisation car cela nous permet d'avoir du bois chaque année et d'améliorer l'état de notre forêt.



Pour tout renseignement veuillez contacter le CRPF Occitanie - Antenne de l'Aveyron
Stéphane SERIEYE - Technicien forestier - Tél. 05 65 73 81 16